



Ensemble, Soutenons le secteur associatif

Le secteur associatif tournaisien foisonne **d'initiatives et de diversité**. Il structure la vie locale et lui donne sa trame humaine. Tournai les Bains, le Marché de Noël, la braderie, le marché aux fleurs, la grande procession, la fête de l'accordéon, les carnivals, ainsi que les fêtes populaires organisées par les nombreux comités pour nos différents villages sont autant d'événements majeurs que nous pourrions citer. N'oublions pas les mouvements de jeunesse, les clubs sportifs, les associations folkloriques, les comités de quartier, les maisons de jeunes, les mouvements des aînés, les comités de jeunes, les fanfares... Il est quasi impossible d'être exhaustif !

Le volontariat au sein du secteur associatif renforce l'estime de soi de ceux qui le fournissent, du sens à la vie, l'occasion d'entretenir leurs compétences et de développer leurs potentialités. Animer gratuitement des enfants dans un mouvement de jeunesse, les aider **bénévolement** à faire leur devoir, assurer gratuitement le transport de personnes malades ou handicapées, favoriser les contacts avec les personnes isolées ou en fin de vie, organiser des collectes de sang, s'engager sans compter dans des projets visant à préserver l'environnement et le patrimoine. En donnant de leur **temps**, de leurs **talents** et de leur **générosité**, les bénévoles créent et multiplient les espaces de solidarités interpersonnelles et intergénérationnelles. Ils créent des relations sociales fortes en dehors des relations économiques ou de consommation. Ils sont des moteurs de « bien-être » et de « bien-vivre » ensemble, vecteurs de lien social et d'épanouissement collectif, de la solidarité de proximité.

Le mouvement « Ensemble » considère l'action publique comme **complémentaire** à l'action associative et à l'initiative privée en général. Pour nous, le rôle des communes est d'apporter un soutien actif au développement du secteur associatif, mais de refuser toute immixtion dans sa gestion. À cet égard, elles doivent lui garantir un **traitement équitable et objectif** en matière d'aide financière, de soutien matériel, quelle que soit son obédience idéologique. Les critères d'octroi, parmi lesquels des critères de bonne gestion et une obligation de rapportage, doivent donc être **connus de tous**, plus particulièrement des principaux intéressés. Plus encore, les communes peuvent susciter de nouvelles initiatives associatives comme autant de lieux pour décupler la participation des citoyens à la vie locale.

Considérons-les comme des partenaires à part entière



Pour le mouvement « Ensemble ! », les associations sont des partenaires à part entière dans la mise en œuvre de la politique générale de la commune dans tous les domaines, qu'il s'agisse des aspects sportifs, sociaux, de la santé ou encore de la culture.

Le mouvement « Ensemble ! » préconise un **soutien appuyé au secteur associatif** souvent très créatif, très performant et moins coûteux que les initiatives privées ou publiques. Ce soutien peut prendre des formes très diversifiées comme l'octroi de soutien financier, le prêt de matériel, l'aide administrative ou encore la communication et la publicité autour des activités des associations. Enfin, l'aide aux associations doit se penser dans un cadre structuré et bien défini afin d'assurer aussi une stabilité aux organisateurs. Le mouvement « Ensemble ! » propose de définir une **labellisation des associations** reconnues par le pouvoir communal, avec des critères transparents et objectifs.

Améliorons les aides financières



Le pouvoir communal doit s'engager à faire preuve de **transparence et d'objectivité** dans l'attribution des aides financières. Les associations doivent être informées des possibilités, des critères d'octroi doivent être déterminés a priori en toute transparence et les décisions positives ou non doivent être **motivées**.

Une nouvelle procédure a été mise en place, mais elle laisse un certain flou, tant au niveau des bénéficiaires que des montants octroyés, en termes de justifications des octrois à telle association plutôt qu'une autre. Les aides financières doivent être conditionnées à une obligation de bonne gestion, de rapportage et de justification de leur emploi.

En vue de soutenir les bonnes volontés et des actions diversifiées, le mouvement « Ensemble ! » propose d'instaurer l'octroi de « **primes** » **d'impulsion** afin de démarrer des projets, conditionnée à la recherche de formules « autoportantes » d'un point de vue financier à moyen terme, non dépendantes des aides financières communales. Cela permettra un certain rééquilibrage de l'octroi des aides, car actuellement certaines manifestations se taillent la part du lion, même s'il est évident que cela dépend de leur champ d'action plus large.

Boostons la « Maison des Associations et de l'Événementiel »



Le site internet de la ville de Tournai précise les objectifs ambitieux de la Maison des Associations et de l'Événementiel : « un lieu d'échanges, de rencontres, de partages de compétences, de mises en lien, d'accompagnement et de soutien, de mise à disposition de locaux... C'est le lieu ressource du développement de la vie associative de Tournai et des villages de l'entité. Elle se met au service des hommes et des femmes, bénévoles ou salariés (ASBL, associations de fait, citoyens actifs...) » [...]



« L'espace événementiel coordonne les festivités publiques et gère le guichet unique. Celui-ci est le point d'entrée UNIQUE, matériel ou électronique, de toutes les demandes d'associations ou de particuliers, qui concernent l'organisation d'événements dans l'entité de Tournai ». Ses missions sont donc d'accueillir, de guider, d'informer, d'initier et de renforcer les liens entre les associations, favoriser les échanges et partages, soutenir les projets, notamment par le conseil et la communication.

Cette Maison des Associations et de l'Événementiel, inaugurée en 2015, est un plus attendu de longue date. Pour le mouvement « Ensemble ! », celle-ci **mérite d'être soutenue** en augmentant sa visibilité, son interactivité et le niveau de services fournis sur l'ensemble de la législature à venir, afin de renforcer son rôle d'accompagnement des associations.

Amplifions la visibilité de la MDA

On peut concevoir que la nouveauté de cette maison explique en partie son manque de (re)connaissance parmi les associations qu'elle est censée soutenir. Celle-ci doit pourtant être la **maison de toutes les associations** et non uniquement de celles plus ou moins ciblées par



l'autorité de tutelle. Le mouvement « Ensemble ! » exige donc moins de main mise politique, une gestion indépendante de véritable service public et que la Maison des Associations entame des **démarches proactives de prise de contact** vers toutes les associations tournaisiennes. Il s'agira aussi de réaliser un cadastre exhaustif des associations, celles actuellement référencées sur le site internet de la ville de Tournai n'étant pas représentatives du dynamisme évoqué précédemment. Les outils de communication communaux doivent servir de vitrine dans le cadre d'une charte associative locale.

Développons les interactivités

L'échange d'expériences et d'idées entre toutes ces dynamiques est essentiel ! Le mouvement « Ensemble » propose de mettre en place annuellement une soirée regroupant tous les responsables d'associations ou une journée des associations. Peu importe la formule choisie, celle-ci doit permettre aux associations de **partager leurs expériences** et de mettre leurs forces et moyens en commun.

Le volontariat et le bénévolat devraient être mis à l'honneur par exemple en récompensant une ou des initiatives/actions volontaires. Cela permettrait de développer le volontariat au sein des relais jeunes, des points d'information communaux et d'autres structures d'accueil de la population.

Un(des) ambassadeur(s) issu(s) de chaque association relai(erai(en)t les demandes vers la Maison des Associations, à charge pour elle d'organiser la structuration et la gestion de ces différentes demandes.

La Maison des Associations pourrait proposer des aides aux associations en termes de formalités administratives par la mise à disposition d'un réseau de connaissances (personnes, administrations, gestion, sécurité, cycles de formation...) via les maisons de villages par exemple. Il s'agit de véritablement **organiser la rencontre entre l'offre et la demande de services volontaires** (bourses d'échanges de volontariat, vade-mecum et répertoire des initiatives...).

Augmentons le niveau de services de la MDA



Les services de la maison des associations doivent être étendus à l'aide à la recherche de subsides, au soutien en matière de communication, au développement d'un annuaire tournaisien des associations, au prêt de locaux et de matériel (gratuitement, le cas échéant), à l'aide à l'organisation d'évènements et aux relations avec le pouvoir communal, à l'information mutuelle des associations.

Un Vadémécum des associations et de leur gestion administrative et financière est un outil qui serait pertinent pour réaliser cet objectif.

Il convient de trouver la solution la plus efficace pour faire fonctionner ce « guichet unique de l'associatif », afin d'accompagner et de **faciliter les démarches** à mener notamment dans le cadre de l'obtention d'aides, de services communaux ou encore des obligations légales (Sabam, autorisation de police, pompiers, police ...) à remplir.

GRATUIT

La ville de Tournai peut en faire plus en ce qui concerne le prêt de matériel, de chapiteaux, d'aide logistique... Le mouvement « Ensemble ! » est convaincu que l'aide « logistique » que la ville peut apporter est complémentaire de l'aide financière utilisée pour couvrir des frais de location. Nous proposons que le **matériel communal disponible** en prêt soit stocké dans un hall unique et que les associations puissent en disposer **gratuitement** moyennant caution et réservation.

Un **cadastre du matériel** dont les associations disposent et qu'elles acceptent de louer ou de prêter devrait aussi être réalisé et être rendu visible. La ville de Tournai doit aussi encourager le mécénat d'activités associatives par les entreprises locales.

Le mouvement « Ensemble ! » insiste pour que l'associatif proposant des **activités pour les jeunes** soit privilégié dans le cadre d'occupation de bâtiments communaux tels que les infrastructures sportives des écoles communales pendant les vacances, ce qui pourrait constituer un programme complémentaire à celui proposé par les plaines de jeux de la Ville.



De manière générale, il convient de soutenir les mouvements de jeunesse et les formes de volontariat « jeunes », notamment avec la mise à disposition du bus de la ville (avec chauffeur) pour le **transport d'enfants** vers les camps durant l'été.